

## Introduction

# Mais que font les électeurs ?

*Éric AGRIKOLIANSKY, Brigitte LE GRIGNOU*

Que savons-nous des électeurs français ? La question mérite d'être (re)posée au lendemain des élections présidentielles et législatives de 2012 qui ont manifesté avec acuité quelques-unes des tensions contemporaines du « métier d'électeur ». Ce sont d'abord les niveaux de participation qui interrogent. La concomitance de deux scrutins (présidentiel et législatif) révèle en effet un curieux hiatus, qui se manifeste depuis le début des années 2000 : alors que la mobilisation électorale est d'une intensité rare à l'occasion de la présidentielle (on estime que 9 citoyens sur 10 votent à au moins l'un des deux tours de l'élection présidentielle dans les années 2000), elle redescend en quelques semaines à un niveau très bas qui ne manque pas d'alarmer les commentateurs sur la « santé » de notre démocratie (42,8 % des électeurs se seront abstenus au premier tour des législatives de 2012). Comment interpréter cette amplitude dans la participation, dont les pics manifestent un civisme hors du commun mais dont la chute soudaine traduirait aussi la crise des institutions de la démocratie représentative ? Comment qualifier ces électeurs tour à tour mobilisés et apathiques, sinon comme paradoxaux ou du moins ambivalents ?

La période est ensuite marquée par une logique d'alternance, parfois vue comme une instabilité, devenue la règle sous la V<sup>e</sup> République. Quand la présidentielle de 2007 signe la victoire d'une « droite décomplexée », dont se revendiquait le candidat Sarkozy, celle de 2012 est marquée par l'affrontement finalement victorieux d'un candidat socialiste, bientôt président, à cet « adversaire sans visage » qu'était à ses yeux la finance. Ces scrutins semblent ainsi avoir entériné une logique de sanction, et donc de renversement, périodiques des gouvernements et des majorités sortantes. De tels mouvements conduisent à conjecturer sur la mobilité d'électeurs hâtivement perçus par certains comme (enfin) libérés de leurs attaches sociales et prêts à basculer d'un camp à l'autre, au gré de la campagne, des événements qui la ponctuent et des performances des candidats.

Enfin, une troisième tension concerne le sens conféré au choix des électeurs. Le scrutin présidentiel de 2012 a été salué comme le signe d'un retour en force des clivages socio-politiques qui organisaient de longue date les préférences électorales en France – notamment une « re-mobilisation » des classes populaires

autour du candidat de gauche au second tour. Les premiers mois du quinquennat, à propos notamment du « mariage pour tous », furent de même décrits comme la renaissance de la classique opposition entre une France de droite attachée aux valeurs du catholicisme et une France de gauche déchristianisée. Même si cette tendance semble avoir été démentie par la politique finalement mise en œuvre par le président socialiste, il a pu sembler que l'on assistait au printemps 2012 à un retour des affrontements idéologiques classiques. Or, dans le même temps, la campagne électorale, médiatisée, en accordant une place centrale aux personnes et aux personnalités, en confrontant un candidat aspirant à devenir président « normal » à un président sortant « bling-bling », en privilégiant un cadrage *people*, semble avoir été peu centrée sur des enjeux politiques (il est ainsi très peu question d'Europe dans les commentaires des journalistes et politologues) ou macro-économiques (des mesures peuvent certes être chiffrées mais les politiques économiques ne sont pas discutées). Dans de telles conditions, les électeurs, qui seraient à la fois attentifs aux enjeux et sensibles aux jeux superficiels, tour à tour fidèles et inconstants, mobilisés et indifférents, sont plus que jamais insaisissables. Et leurs raisons impénétrables.

De telles observations, qui peuvent apparaître rapides, peu étayées, et parfois contradictoires dans leur souci de produire des jugements définitifs sur l'élection et l'Électeur, nous intéressent cependant en ce qu'elles révèlent de la crise des modèles d'intelligibilité du vote. Le modèle d'explication des comportements électoraux, tel qu'il a été forgé dans les années 1940<sup>1</sup> et 1960<sup>2</sup> aux États-Unis, puis importé en France<sup>3</sup>, et qui a dominé la sociologie électorale dans les années 1970 et 1980, semble en effet s'être érodé. Fondé sur l'identification de « variables lourdes » (classes sociales, religion) et sur la prégnance d'identifications partisans stables, reposant sur un type d'enquête spécifique (l'administration de questionnaires à de larges échantillons dits représentatifs), ce modèle est depuis deux décennies remis en cause et bute notamment sur trois types de critiques.

En premier lieu, il serait de moins en moins susceptible d'intégrer deux niveaux d'analyse pourtant complémentaires : celui des temps longs de la socialisation politique, des appartenances sociales et des identifications politiques, et celui, central dans les travaux contemporains, des temps courts de la campagne et de la « décision » électorale. Dans un contexte où se succèdent les alternances, où le clivage droite/gauche est décrit comme dépassé, et où les citoyens passent tour à tour de la participation active à l'indifférence passive, le modèle classique d'un électeur effectuant invariablement des choix électoraux identiques dans un univers politique immuable est en effet devenu problématique. Ces débats ne nous invitent toutefois ni à remplacer l'électeur d'autrefois par un nouvel électeur improbable – intéressé, informé, faisant des choix raisonnés – ni à rejeter comme obsolètes les paradigmes relatifs aux ancrages sociaux du vote, mais plutôt à en (re)penser les logiques. Ces critiques adressées au modèle des variables lourdes

1. Cf. les travaux pionniers de : LAZARSFELD *et al.*, 1944.

2. Le paradigme dit de « Michigan » : CAMPBELL *et al.*, 1960.

3. MICHELAT, SIMON, 1977.

ont ainsi le mérite de suggérer que la sociologie a toujours profité à se demander comment les (pré)dispositions sont activées dans les situations de choix et guident les décisions prises en pratique par les acteurs.

L'érosion du modèle, en deuxième lieu, affecte la conception même de l'électeur sur laquelle la sociologie électorale s'est construite dans l'après-guerre aux États-Unis, puis en France. Comme le rappelle pour le cas américain Alan S. Zuckerman<sup>4</sup>, les promoteurs du modèle qui domina outre-Atlantique l'explication du vote (le paradigme dit de « Michigan ») privilégiaient une conception « internaliste » des préférences politiques, appréhendées comme un système de croyances et de représentations individuelles incorporées, façonnant l'acte du vote quels que soient les contextes dans lesquels les préférences politiques s'expriment. C'est contre une telle conception individualiste du vote que se développent depuis deux décennies, dans la sociologie électorale anglo-saxonne<sup>5</sup>, des approches contextuelles qui réintroduisent, avec profit, la dimension collective de l'acte de vote. Ce faisant, elles soulignent non seulement l'importance des appartenances collectives, mais aussi des pratiques collectives des électeurs. En réhabilitant l'approche pionnière d'un Lazarsfeld<sup>6</sup>, notamment, ces travaux rappellent opportunément que voter est aussi (d'abord?) un acte collectif, mené en interaction avec d'autres ; ils invitent alors à mieux prendre en compte les contextes d'interactions, les échanges, les discussions, les micro pressions qui façonnent les préférences.

Enfin, c'est peut-être aussi et surtout le modèle des grandes enquêtes quantitatives, sur échantillon probabiliste, qui a révélé ses limites. Certes de telles enquêtes demeurent indispensables pour cerner la distribution des votes et composer une cartographie sociale des préférences politiques, mais il est clair qu'elles ne sauraient suffire à appréhender, moins encore à expliquer, les comportements des électeurs. Les recherches menées en France depuis quinze ans sur la base d'entretiens approfondis<sup>7</sup> ont ainsi montré l'importance des conditions de recueil des données pour la compréhension des rapports au politique (qui ne se réduisent pas aux choix électoraux) et pour l'analyse des appartenances et des trajectoires sociales. De plus, les enquêtes menées sur les territoires et bureaux de vote<sup>8</sup> ont suggéré les profits d'une approche restituant le contexte social et politique dans lequel les électeurs sont concrètement insérés, notamment par les observations *in situ*<sup>9</sup>, pour reconstituer le poids concret des appartenances et la fabrication quotidienne des opinions et des pratiques électorales. De la même manière, le recours à des entretiens collectifs<sup>10</sup> a révélé l'importance des discussions et des échanges interpersonnels dans la formation et la consolidation des opinions. De ce point de vue, les transformations des méthodes d'enquête et d'observation des

4. ZUCKERMAN, 2005.

5. Cf. par exemple HUCKFELDT, SPRAGUE, 1995.

6. LAZARFELD *et al.*, 1944.

7. GAXIE, 2002b ; GAXIE *et al.*, 2011 ; de LASSALLE, 2014.

8. Notamment BRACONNIER, DORMAGEN, 2007 ; AGRIKOLIANSKY, HEURTAUX, LE GRIGNOU, 2011.

9. Cf. notamment MISCHI, 2008 et 2010 ; BRACONNIER, 2012a ; ALDRIN, 2005.

10. DUCHESNE, HAEGEL, 2004 et 2008.

rapports au politique et des comportements électoraux semblent constituer une condition essentielle du renouveau des explications du vote.

Le protocole d'enquête mis en place dans le cadre de SPEL s'inscrit dans ces débats et dans cette volonté de renouvellement, *par les méthodes*, des questionnements et hypothèses de la sociologie du vote. Notre enquête vise à approfondir les acquis des analyses qualitatives en misant sur le rendement maximal d'une source : des entretiens répétés tout au long d'une séquence électorale. Nous avons ainsi interrogé longuement et, pour la majorité d'entre eux, à plusieurs reprises 69 électeurs, choisis pour leur diversité sociale et politique. Cette longue immersion nous a permis de recueillir un corpus d'une grande richesse, constitué par plus de 180 entretiens et plusieurs centaines d'heures d'enregistrement. Le choix de recourir à une telle technique est certes coûteux : le petit corpus que nous sommes parvenus à constituer ne peut en aucun cas rivaliser avec la taille et la représentativité des échantillons d'enquête par questionnaires. Plusieurs catégories sont sous-représentées dans notre corpus : les classes populaires, les non diplômés, les moins intéressés par la politique y sont bien moins nombreux que parmi les électeurs français<sup>11</sup>. Cependant, en donnant à observer à la loupe quelques cas qui font figure d'idéaux types, un tel dispositif permet d'appréhender des dimensions, aujourd'hui peu ou mal analysées et pourtant cruciales de la pratique électorale. On peut en particulier aborder à nouveaux frais deux questions décisives pour la compréhension des comportements électoraux : celle du lien entre les ancrages sociaux et les choix politiques, celle des conditions de la « décision » électorale.

### Positions, trajectoires et contextes

La science électorale, nous l'avons dit, s'est pendant une longue période construite sur l'hypothèse selon laquelle les préférences politiques étaient largement façonnées par les appartenances sociales. Ces études centrées en particulier sur l'analyse des variables dites « lourdes » (religion, patrimoine, statut professionnel et métier) ont connu en France leur âge d'or dans les décennies 1970 et 1980<sup>12</sup>. Mais leur centralité explicative semble s'être progressivement délitée au point que la place réservée à l'analyse des appartenances culturelles, économiques et sociales, dans la littérature des sciences du vote, s'est drastiquement réduite. Les travaux menés sur les scrutins présidentiels français récents (2007 et 2012) ignorent en particulier largement les caractéristiques sociales, qui ne constituent plus qu'une question secondaire (à laquelle ne sont pas véritablement consacrés de développements spécifiques), au profit des interrogations portant sur la mobilité, les enjeux ou encore les effets de campagne<sup>13</sup>. Ce « crépuscule des CSP<sup>14</sup> »,

11. Pour une discussion plus systématique des limites (et des apports) de la méthode usitée ici, cf. le chapitre méthodologique (**chapitre 8**) de ce même ouvrage.

12. MICHELAT, SIMON, 1977 ; Cf. aussi GAXIE, 1985 ; MAYER 1997.

13. CAUTRÈS, MUXEL, 2009 ; PERRINEAU, 2013.

14. PIERRU, SPIRE, 2008.

repéré comme une tendance de fond des sciences sociales contemporaines, n'a pourtant rien d'un phénomène naturel et inéluctable, et mérite discussion. Ainsi, en dépit des indéniables transformations de la structure sociale, depuis la fin des années 1970, en France et en Europe, nombre d'enquêtes continuent de montrer encore et toujours le poids des caractéristiques socio-culturelles sur les « choix » des électeurs et à relativiser la disparition du « vote de classe », au profit de sa recomposition<sup>15</sup>.

Ce débat sur le vote de classe outrepassa le projet de cet ouvrage, nous voudrions cependant nous arrêter sur les questions de méthode et pointer leur rôle dans ce désintérêt croissant pour la question des ancrages sociaux des préférences politiques, notamment en France. Et plus précisément souligner l'inadéquation entre les dispositifs méthodologiques utilisés depuis la fin des années 1970 et une complexité croissante des relations entre appartenances sociales et choix politiques. Les appartenances ont évolué et se recomposent dans des catégories qui ne trouvent pas encore de traduction électorale et politique simple, par exemple s'agissant des clivages entre ceux qui possèdent un emploi et ceux qui n'en ont pas ; ou encore s'agissant de la recomposition des attitudes à l'égard de la religion, ou plutôt des religions – musulmans *vs* catholiques. Mais les protocoles d'enquête semblent de moins en moins susceptibles de rendre compte de ces nouvelles identifications. En ce sens, l'épuisement progressif du paradigme des variables lourdes reflète deux évolutions méthodologiques essentielles.

La première tient à un quasi abandon de toute appréhension qualitative des systèmes de croyance et des codes symboliques. Alors que les enquêtes menées en France à la fin des années 1970 accordaient une large place à cette approche<sup>16</sup>, le volet qualitatif des travaux portant sur les variables sociales a, sauf exception<sup>17</sup>, pratiquement disparu. L'hégémonie des enquêtes quantitatives post-électorales sur échantillon aléatoire a, en particulier, exclu *de facto* toute réflexion approfondie sur les dimensions subjectives des appartenances sociales<sup>18</sup>. Et cet abandon d'une approche qualitative, devenue trop coûteuse, a produit un rétrécissement de la portée explicative des analyses en termes de variables lourdes – dont le seul constat empirique se heurte toujours au reproche qu'il ne vaut pas explication.

Ensuite, et surtout, la réduction de l'enquête à l'enregistrement de quelques variables sociologiques simples (secteur d'activité, CSP, diplôme) a rendu de plus

15. Comme le suggèrent B. CAUTRÈS et N. MAYER : « les clivages de classe n'ont pas disparu et la France de 2002 n'est pas, pas plus que les autres sociétés européennes, une société sans classes. Ces clivages se sont en fait transformés, recomposés, des stratifications nouvelles sont apparues » (CAUTRÈS, MAYER, 2004, p. 145). Pour une illustration de la prégnance du vote de classe lors des élections présidentielles françaises de 1981 à 2007, cf. NADEAU *et al.*, 2012. Au-delà du cas français, cf. aussi EVANS, 2000 ; BARONE *et al.*, 2007.

16. MICHELAT et SIMON précisaient ainsi en préambule à la grande enquête, publiée en 1977, qui posera les bases du paradigme des « variables lourdes » en France, que « la statistique électorale [...] est d'interprétation difficile, dès lors qu'on cherche à mettre au jour les motivations effectives des électeurs » (MICHELAT, SIMON, 1977, p. 5). Ils intégraient alors à leur enquête une série d'entretiens qualitatifs leur permettant d'explorer « les représentations, sentiments, attitudes associés aux comportements politiques » (*ibid.*, p. 6).

17. Cf. notamment les travaux de S. Duchesne sur la citoyenneté (par exemple DUCHESNE, 2012).

18. Dimensions qui n'étaient pourtant pas négligées dans les travaux des années 1970 et 1980. Cf., par exemple, MICHELAT, SIMON, 1971 ; MAYER, 1986.

en plus difficile l'appréhension des multiples nuances qui ont progressivement contribué à complexifier les frontières des classes sociales. Dès ses premières formulations, le paradigme des « variables lourdes » projetait d'isoler des systèmes de dispositions et de représentations stables, reflétant les appartenances communes à des (quasi) classes sociales caractérisées par la similitude de leurs conditions d'existence et donc de leur conscience politique. Une telle hypothèse s'accorde à une conjoncture dans laquelle les ancrages sociaux sont pensés à travers des catégories collectives (les « ouvriers », les « catholiques », etc.), elles-mêmes entretenues par des institutions puissantes et bien ancrées (en l'occurrence, le PCF, l'Église catholique) et reposant sur des conditions d'existence relativement ségréguées. Or, on sait, pour se limiter au cas des classes populaires, que les évolutions du système scolaire, du marché du travail, de l'offre de logement, ont contribué à la fois à réduire « l'insularité sociale<sup>19</sup> » qui les caractérisait et à accroître leur fragmentation interne (selon le niveau de scolarisation, le type d'emploi, de logement, la nature des contacts avec d'autres milieux sociaux, etc.<sup>20</sup>). On comprend que dans une conjoncture dans laquelle les identifications sont moins clairement délimitées et moins visiblement encadrées par des acteurs collectifs, elles s'accordent moins évidemment avec l'expression électorale des préférences politiques. Le déclin supposé du poids des appartenances peut dès lors relever aussi bien de l'illusion d'optique : les caractéristiques socioculturelles ne pèseraient pas moins sur les opinions et les votes, mais leur influence, plus fragmentée, serait devenue moins lisible, en particulier par un simple enregistrement statistique réduit au codage des caractéristiques sociales élémentaires des électeurs (ouvriers *vs* cadres notamment), au détriment de leurs conditions de vie.

Le recours à des entretiens approfondis, avec une dimension biographique forte, vise justement à renouveler notre savoir sur ces ancrages sociaux du vote : si les groupes d'appartenance sont moins évidents et visibles, si le monde ouvrier en particulier ne constitue plus un pôle aussi fort d'identification, le poids des appartenances reste néanmoins déterminant. Menés sur plusieurs heures, et répétés durant plusieurs années, ne réduisant pas la question de la position à celle de la CSP, mais tentant de saisir à la fois les spécificités de l'ancrage et des trajectoires des électeurs, ces entretiens constituent en effet une matière extrêmement stimulante. Leur analyse permet de décrire finement l'articulation entre position sociale et comportements politiques, et, peut-être surtout, de ne pas se limiter à l'étude des choix électoraux, mais d'appréhender aussi les rapports au politique et les modalités différenciées de la politisation. On peut souligner trois enseignements de ces analyses.

Les chapitres consacrés à des jeunes des classes populaires (**chapitre 1**) et à différentes fractions des classes supérieures (**chapitre 2**) confirment, en premier lieu, que ces appartenances de classe sont loin d'être devenues neutres politique-

19. L'expression est empruntée à GILBERT, 2013.

20. Pour une réflexion d'ensemble sur les mutations des classes populaires depuis la fin des années 1970 : SCHWARTZ, 1998 ; BEAUD, PIALOUX, 1999.

ment et impliquent toujours des rapports fortement différenciés au politique, s'agissant tant de l'attention qui est portée aux jeux électoraux que des systèmes de préférences qui reflètent des socialisations politiques encore déterminantes. En ce sens, les électeurs que nous avons rencontrés sont loin d'échapper au poids de leurs appartenances sociales, dès lors que l'on se dote des instruments adéquats pour saisir finement ces appartenances.

Au-delà de cette confirmation, les entretiens avec ces électeurs permettent, ensuite, d'éviter le piège de l'homogénéité et offre d'appréhender les différences et les singularités qui les spécifient. Non qu'il s'agisse de se limiter à l'analyse d'idiosyncrasies, mais parce qu'il faut, au contraire, restituer le poids du social en analysant des trajectoires, plus ou moins exemplaires, dans lesquelles la socialisation est appréhendée comme un processus situé et inscrit dans le temps. D'une part, au sein même des collectifs les plus polarisés des « classes populaires » ou des « classes supérieures » on peut distinguer des groupes fragmentés. Les petits écarts de position, de capital, d'origine, font ainsi sens et produisent parfois des différences importantes dans la manière de concevoir sa propre identité et de se projeter en politique. Ce sont même ces petites différences, par exemple entre l'attachement au capital culturel et au capital économique dans les classes supérieures, entre les enfants de migrants et les autres dans les classes populaires, qui sont les mieux susceptibles d'expliquer l'hétérogénéité des choix politiques. Tout se passe comme si c'étaient les écarts internes à ces groupes, plutôt que la position dans l'espace social dans son ensemble, qui étaient déterminants. Est-ce finalement si étonnant, puisque c'est bien à travers l'expérience de la confrontation à des « autres » à la fois proches et différents que se forge justement le sens de ce que l'on est socialement – et politiquement ? Ce résultat est, évidemment, important parce qu'il montre que ce ne sont pas les catégories sociales abstraites (identifiées par la CSP) qui sont déterminantes, mais plutôt les positions occupées dans des configurations sociales spécifiques – qui articulent l'origine sociale et migratoire, la trajectoire, le rapport au travail, le patrimoine et le niveau de diplôme, le lieu de résidence, l'insertion dans des réseaux sociaux amicaux, professionnels, etc. D'autre part, les entretiens approfondis centrés sur des trajectoires, permettent de traiter de la difficile mais centrale question des effets de la mobilité sociale sur les comportements politiques (**chapitre 3**). Véritable arlésienne de la science politique, les mobilités sociales (ascendantes, horizontales ou descendantes) semblent de puissants facteurs commandant les attitudes politiques mais dont la réalité et les effets se révèlent particulièrement ardues à appréhender. La plupart des enquêtes par questionnaires passent ainsi à côté de ces mobilités, qui sont pourtant très fréquentes dès lors que l'on prête attention aux petits déplacements, verticaux mais aussi horizontaux, dans l'espace social. Questionner systématiquement ces mobilités et leurs effets sur les choix politiques est pourtant déterminant. Parce que nombreux sont les électeurs interrogés qui relèvent de telles trajectoires : enfants des classes populaires devenus cadres ou exerçant une profession libérale ; mais aussi électeurs issus des milieux à capital économique passés du côté où domine le capital culturel (et

inversement) ; enfants du public devenus salariés du privé (et inversement), etc. Comprendre ces cas implique de saisir les dynamiques temporelles qui sont au principe des recompositions dont sont faites les trajectoires sociales et politiques. Cet exercice manifeste alors bien la difficulté du travail empirique que l'on doit mener pour traiter de façon satisfaisante la question, complexe, irréductible à un déterminisme simpliste, de l'ancrage social du vote. On comprend également la nécessité d'articuler l'analyse des itinéraires de vote à celle des trajectoires sociales, notamment pour reconstituer la dimension processuelle de la formation des identités et des pratiques politiques. Parce que ces identités se construisent et se recomposent dans le temps long des trajectoires, que l'on ne peut appréhender qu'en restituant le temps réellement vécu par les acteurs ; mais aussi parce qu'identité politique et identité sociale sont inséparables et entretiennent des relations de détermination réciproque. Or, si la production des choix politiques par les ancrages sociaux est une question canonique de la sociologie électorale, on en sait beaucoup moins sur la façon dont les identifications politiques peuvent aussi contribuer à construire le sens de la position sociale. Il faut alors peut-être se demander non seulement comment les ancrages sociaux font les élections, mais aussi comment les élections, et plus généralement le politique, contribuent à modeler le sens des positions sociales.

Le troisième et dernier enseignement porte sur la compréhension des mécanismes qui sont au principe du vote. Si les enquêtes quantitatives permettent de mettre au jour des régularités, celles-ci demeurent pourtant problématiques : parce que corrélation ne vaut pas explication ; parce que les données sont souvent trop imprécises pour comprendre les médiations entre positions, dispositions, pratiques politiques. En ce sens, le recours à des entretiens approfondis vise à engager une véritable sociologie compréhensive du vote, au sens wébérien du terme<sup>21</sup>, qui cherche à saisir le(s) sens donné(s) par les électeurs à leur choix et à rendre compte des articulations entre les appartenances, les croyances et les pratiques. L'analyse des matériaux biographiques, n'a donc pas pour objectif de confirmer ou d'illustrer les régularités statistiques, mais de véritablement appréhender les mécanismes et les médiations par lesquels les socialisations peuvent influencer sur les comportements politiques. On peut, ainsi, à travers les entretiens approfondis percevoir comment des systèmes de valeurs et de croyances, incorporés au cours de la socialisation, puis périodiquement entretenus et réactivés, produisent en pratique des grilles de lecture du monde politique qui constituent de puissants générateurs de préférences et de pratiques. Ces grilles de lecture peuvent renvoyer à des identifications politiques stables (se sentir « de gauche » ou « de droite »), ou à des matrices de goûts qui conditionnent les jugements sur les programmes – réels ou perçus – et les personnes. Elles peuvent s'exprimer en termes spécifiquement politiques ou non. Elles peuvent ainsi constituer des bricolages<sup>22</sup>, plutôt que des systèmes cohérents et homogènes, et puiser tant dans

21. WEBER, 2008 [1920].

22. Pour de suggestives remarques congruentes à propos de la compétence, cf. JOIGNANT, 2007.

les expériences de la vie ordinaire que dans les loyautés familiales ou amicales, des goûts et des dégoûts qui ne prennent pas forcément un sens spécifiquement politique. On observe, en particulier, l'influence déterminante des proches à la fois sur la propension à aller voter et sur les choix qui sont exprimés – nous y reviendrons. En ce sens, les entretiens confirment la nécessité de rompre avec la position ethnocentrique du chercheur qui projette sur les électeurs son propre rapport à l'élection, et de comprendre qu'une partie importante des choix politiques ne sont pas fondés sur des raisons, ou des raisonnements, proprement politiques. Or, ce que permettent justement les entretiens approfondis c'est de restituer, au delà des raisons officielles de l'élection, les rationalités alternatives, qui articulent sens de la position, influences des proches et expériences sociales ordinaires.

### La « décision » électorale et les « effets » des campagnes

Cette enquête par entretiens panélisés permet de revisiter une deuxième question canonique de la sociologie électorale, celle des conditions du choix et notamment des « effets » des campagnes électorales. Comment les croyances et les fidélités de long terme s'articulent-elles aux facteurs de court terme (offre politique, dynamique des campagnes) et comment les préférences se convertissent-elles concrètement en vote? Comment les électeurs traversent-ils cette période de turbulences, faite d'arguments contradictoires, de doutes et d'hésitations, que sont les campagnes électorales? Ces questions ont été posées très tôt par les promoteurs d'une analyse déterministe du vote<sup>23</sup>. Si les chercheurs fondateurs de la discipline ont conclu que, bien loin de posséder les effets puissants qu'on leur prêtait, les campagnes exerçaient plutôt des « effets limités<sup>24</sup> » (notamment de réactivation et/ou de renforcement de préférences anciennes), la question des « effets » des campagnes a périodiquement resurgi dans les débats scientifiques, notamment à propos de l'impact des médias sur les votes<sup>25</sup>. Articulée à celle des effets de campagne, la question des conditions du choix électoral a elle aussi été périodiquement reposée et elle est, depuis deux décennies<sup>26</sup>, revenue au centre des débats.

La recherche sur le sujet est dynamique et les hypothèses nombreuses. Les résultats empiriques produits restent cependant fragiles et discutés. Comme le suggèrent Nadeau et ses collègues, dans leur relecture de vingt ans d'enquêtes électorales sur les élections présidentielles françaises: « mettre au jour la présence ou l'absence de tels effets de campagne demeure encore aujourd'hui un défi de taille pour les chercheurs<sup>27</sup> ». Ainsi, rares sont les enquêtes qui permettent

23. Cf. LAZARFELD *et al.*, 1944. Mais la question de l'articulation entre les variables de long terme et de court terme est également au centre du fameux « tunnel de causalité » proposé par les auteurs de *The American Voter* (CAMPBELL *et al.*, 1960).

24. LAZARFELD *et al.*, 1944.

25. Cf. notamment GERSTLÉ, 2008.

26. NADEAU *et al.*, 2012; Sur le moment du choix électoral en 2007: CAUTRÈS, MUXEL, 2009.

27. NADEAU *et al.*, 2012, p. 227.

d'isoler des effets postulés par les modèles théoriques. Les supposés effets paraissent toujours au final secondaires et difficiles à identifier. Les raisons de cet écart, entre la sophistication des hypothèses et leur vérification empirique, tiennent sans doute là encore à la rusticité des outils empiriques habituellement utilisés. Les enquêtes post-électorales, menées par questionnaires sur de grands échantillons, pèchent évidemment par leur incapacité à observer *in situ* le moment de la décision électorale et l'effet, potentiel, de la campagne au cours de son déroulement. Elles posent aussi le problème de la reconstruction rétrospective des choix et des éléments d'information censés les fonder. Ainsi, faut-il croire les électeurs lorsqu'ils affirment avoir fait leur choix bien avant la campagne, dans les dernières semaines, les derniers jours, ou voir dans leurs réponses des artefacts produits par la situation d'enquête? Les fluctuations postulées des opinions et des choix se heurtent donc le plus souvent au problème de la mémoire floue des électeurs. La simplicité des indicateurs utilisés (« Quand vous êtes-vous décidé? »; « Avez-vous suivi la campagne? »), induite par le format du questionnaire qui n'autorise que des interrogations lapidaires, ne permet en outre que des corrélations bien superficielles (ceux qui disent suivre la campagne disent-ils aussi avoir plus changé d'avis que les autres?). Si plusieurs auteurs suggèrent de reformuler la question, réductrice, du « *Do campaigns matter* » en celle de « *When and how do campaigns matter*<sup>28</sup> », l'interrogation, faute de dispositifs empiriques propres à éclairer les modalités des « effets » aujourd'hui identifiés, reste encore largement sans réponse.

Le dispositif d'enquête par entretiens panélisés utilisé dans le cadre de notre recherche constitue donc un précieux outil pour explorer avec davantage de précision ces questions cruciales. Ces entretiens répétés avec les électeurs (six mois avant le scrutin, puis dans les dernières semaines, et enfin après le scrutin) fournissent des informations circonstanciées sur ce que la campagne fait, ou ne fait pas, aux électeurs, mais aussi sur ce que ces derniers font, ou ne font pas, de l'effervescence politique qui précède le scrutin. Ils permettent aussi, en recueillant des indices denses et concrets sur le rapport au politique, sur le degré, très variable, d'intérêt pour les enjeux et les événements de campagne, voire sur l'indifférence au politique, une approche plus réaliste de l'électeur : un électeur réel (et imparfait) avec ses doutes, ses incertitudes, mais aussi ses manques et son inattention au politique. On peut, en particulier, citer plusieurs acquis de ce dispositif d'enquête dans la connaissance du « choix » électoral et des « effets » de campagne.

Notre enquête confirme d'abord que si la campagne occupe et même envahit l'espace médiatique, elle est loin de recueillir le même degré d'attention de la part d'électeurs très inégalement intéressés et dont très peu se conforment au modèle, promu par l'idéal démocratique, d'un citoyen attentif et mobilisé (**chapitre 4**). L'attention des électeurs est souvent superficielle ou à éclipses. Un nombre conséquent d'électeurs interrogés lors des élections de 2012, en particulier les

28. BRADY *et al.*, 2006.

jeunes issus des classes populaires, y restent en grande partie indifférents : s'ils se laissent convaincre de parler de la campagne durant l'entretien, on perçoit qu'ils maîtrisent peu les données du jeu politique (programmes, propositions, enjeux, candidats) et qu'ils n'y accordent qu'une attention secondaire, peinant notamment à faire le lien entre leur vie quotidienne, les programmes des candidats et les politiques publiques. Le constat n'est pas en lui-même novateur, ces inégalités d'attention étant établies depuis fort longtemps<sup>29</sup>. Ces inégalités méritent néanmoins d'être rappelées tant les travaux contemporains sur le choix des électeurs semblent en ignorer les effets. En outre, l'approche qualitative met en lumière la diversité des rapports possibles au politique et à l'élection : l'enquête SPEL est l'une des rares occasions empiriques permettant de déployer la riche gamme des rapports « ordinaires » au politique, qui, on l'a dit, vont de l'attention soutenue au désintéret complet, mais qui ne se réduisent pas à cette alternative. On a pu ainsi rencontrer des figures originales de l'attention au politique, et de l'évitement de l'élection<sup>30</sup>, certaines articulant désintéret et suivi (passif et contraint) de l'élection, d'autres manifestant à l'inverse une forte politisation accompagnée d'une attention oblique au jeu électoral et *in fine* d'un évitement de la campagne. De plus, cette enquête est l'occasion d'observer les raccourcis d'information qui, selon les théoriciens cognitivistes, constituent justement l'ordinaire des rapports au politique des citoyens (**chapitre 6**). Les entretiens révèlent effectivement la diversité de ces raccourcis, mais nuancent aussi considérablement l'importance de leurs effets. Si ces raccourcis sont fréquents et sont le fait de toutes les catégories sociales, ils ne font pour autant pas disparaître les inégalités sociales. On observe à l'inverse que les électeurs interrogés maîtrisent un ensemble inégal d'outils d'appréhension et d'évaluation de l'offre électorale. Les plus démunis disposent ainsi de quelques images leur permettant de se repérer dans une compétition présidentielle très médiatisée et de rapporter leur situation personnelle à quelques propositions emblématiques des candidats. Les électeurs des classes supérieures, quant à eux, plus diplômés et politiquement compétents, disposent d'autres instruments leur permettant de défendre leur point de vue « en première personne », sans avoir à s'en remettre aveuglément à des porte-parole. Les entretiens montrent surtout que les jugements portés dans des situations d'échanges publics sur les candidats sont, en partie, désindexés des choix effectifs qui reflètent d'autres logiques (notamment des habitudes de vote fortement ancrées).

Ensuite, et s'agissant toujours des rapports ordinaires au politique, la critique du politique qui revient fréquemment dans les entretiens se donne à voir dans toute son ambivalence dès lors qu'on l'appréhende à travers des entretiens répétés (**chapitre 7**). Au gré de la campagne, la méfiance et la défiance à l'égard des professionnels de la politique ou des jeux de campagne se modulent et s'atténuent : ces électeurs veulent y croire, mais ne veulent pas non plus paraître dupes.

29. Cf. CONVERSE, 1964 ; pour la France, GAXIE, 1978.

30. Cf. ELIASOPH, 2010.

Enfin, nos résultats rejoignent les enquêtes quantitatives déjà évoquées, en ne révélant aucun effet puissant de campagne, susceptible de produire conversions spectaculaires et renversement de convictions établies (**chapitre 5**), ce qui conduit à faire l'hypothèse raisonnable que de tels effets de campagne, indiscernables aussi bien dans les enquêtes post-électorales traditionnelles que dans une enquête par entretiens approfondis, n'existent pas. Notre enquête confirme donc ce qui peut être considéré comme un acquis empirique solide : les campagnes ne modifient pas radicalement les choix électoraux, dont les ressorts résident toujours dans les temps longs de la socialisation politique et des appartenances sociales. Tout au plus renforcent-elles des dispositions latentes qui s'actualisent lorsque l'offre politique est cristallisée.

Cependant, et c'est là un autre acquis de notre enquête, si les campagnes ne font pas l'élection, cela ne signifie pas qu'elles soient sans effets, ou que les électeurs n'aient pas le sentiment d'y prendre des décisions significatives. Une majorité des électeurs interrogés se révèlent stables dans leurs choix (environ 6 sur 10 dans notre corpus), mais un nombre non négligeable de cas relève de ce qu'il est convenu de nommer la « volatilité électorale » : notamment pour ceux, les plus nombreux, qui pratiquent l'intermittence<sup>31</sup> (votant parfois mais pas toujours) ou pour ceux dont les choix varient d'un scrutin à l'autre. Parmi ces derniers, plusieurs enquêtés suivent des trajectoires surprenantes : basculements de droite à gauche, de l'extrême droite à l'extrême gauche, de la participation à l'abstention, alors que rien ne les préparait pourtant, en apparence, à modifier leur vote. Ces cas sont effectivement très difficiles à expliquer, si on ne les voit qu'à l'aune du modèle légitimiste du citoyen éclairé et informé prenant des décisions politiques à partir de croyances politiques. Or, si les campagnes peuvent être vues, à l'instar des livres étudiés par Roger Chartier<sup>32</sup>, comme des machines à produire des effets, ces effets ne sont pas obligatoirement ceux attendus ou prescrits ni par la théorie démocratique, ni par les divers commentateurs de la vie politique. L'expérience du politique peut relever de « pactes faibles<sup>33</sup> », selon la formule de Jean-Claude Passeron à propos de l'expérience esthétique, pactes qui restent à l'écart des définitions légitimistes du comportement des bons citoyens. L'enquête SPEL se donne ainsi le moyen de repérer la pluralité des modes d'appropriation de l'offre politique par les électeurs. Elle montre que le lien entre le déploiement de la propagande électorale et la fabrication des opinions n'est ni direct ni obligé : parce que les électeurs ne sont pas tous engagés, loin s'en faut, dans un processus de décision « rationnelle », au sens instrumental du terme ; parce qu'ils n'utilisent pas tous, loin s'en faut, la séquence de campagne comme un moment et un instrument d'aide à la décision ; parce qu'ils n'appréhendent pas tous, loin s'en faut, la politique à travers des jugements politiques. En restituant les logiques ordinaires des goûts et des dégoûts politiques, en prenant aux sérieux les petites

31. Le phénomène d'intermittence, bien mis en évidence et mesuré par les chercheurs de l'INSEE, constitue une tendance forte des pratiques électorales contemporaines : cf. CLANCHÉ, 2003 ; JUGNOT, 2007.

32. Cf. notamment CHARTIER, 1990.

33. PASSERON, 1991, p. 265 et suiv.

raisons du vote (pour faire plaisir à ses proches, ou au contraire manifester que l'on s'éloigne d'eux ; pour se conformer à une habitude ou à l'inverse rompre avec le poids d'un pesant passé), on est alors en mesure de restituer les rationalités plurielles de l'acte de vote et de les articuler aux différentes socialisations qui font l'électeur. C'est alors peut-être ainsi que l'on peut échapper à la césure artificielle, chère aux tenants du vote rationnel, entre un vote informé et fermement décidé d'une part et des conduites « sans raisons », sans raisons visibles par l'observateur pressé, d'autre part.

Enfin, un dernier acquis peut être souligné qui renvoie à l'immersion, par les entretiens répétés, dans les temps et processus de la décision : l'identification d'effets de contexte qui reflètent les interactions avec des proches et des micro pressions émanant des « groupes primaires » (famille, amis, collègues, voisins, etc.). À rebours de nombre de travaux qui tendent à réduire les campagnes électorales aux seuls médias<sup>34</sup>, les entretiens confirment l'intérêt de la distinction entre communication médiatique (voir, entendre un candidat à la télévision) et communication de face-à-face (porte-à-porte, rencontres, connaissances personnelles, discussions), et nous portent, à la suite des chercheurs de Columbia, à interroger l'efficacité de la communication interpersonnelle<sup>35</sup>. Les entretiens panélisés permettent en particulier d'observer les contextes de réception de cette offre politique, et notamment les configurations sociales – réseaux de discussions et d'interactions – qui médiatisent l'intérêt pour la politique et la pratique du vote (« ceux qui parlent ensemble votent ensemble », rappelle judicieusement W. Miller<sup>36</sup>), et d'accéder ainsi aux usages faits de la campagne. En s'intéressant aux poids des conversations politiques et à la force, la plupart du temps invisible, des micro-incitations à la loyauté, on comprend mieux comment se maintiennent les allégeances et les identifications politiques. Ce faisant on échappe aussi à une vision internaliste des croyances, qui postule la force irréductible de leur incorporation, pour montrer à l'inverse comment elles sont réactivées et entretenues, voire dans certains cas infléchies, par le contact avec les proches et/ou l'insertion dans des groupes spécifiques. En ce sens, les matériaux recueillis en entretiens peuvent aussi contribuer à redéfinir la notion même de « socialisation spécifique », qui ne renvoie pas seulement à une incorporation passée de valeurs ou de croyances, mais qui reflète aussi des « styles » de sociabilité : en fonction de leurs appartenances à des cercles sociaux et de leurs fréquentations, les individus participent, plus ou moins, à des formes routinières d'échanges sur la politique ou au contraire sont pris dans des logiques d'évitement de celle-ci et de la campagne. Le chapitre consacré aux jeunes des classes populaires (**chapitre 1**) montre notamment l'importance de ces « styles de groupe<sup>37</sup> », règles informelles qui, dans la

34. Rapprochement qui apparaît d'ailleurs en partie fondé dans la mesure où le rapport des électeurs aux programmes, aux candidats, à la compétition, est d'abord et le plus souvent médiatisé.

35. KATZ, LAZARSFELD, 1955.

36. MILLER, 1977. Pour un bilan de ces approches attentives au rôle des interactions dans les processus de politisation, cf. BRACONNIER, 2010 ; HAMIDI, 2006 et 2010b.

37. ELIASOPH, LICHTERMAN, 2003.

sociabilité entre pairs (lycéens en l'occurrence), conditionnent les consommations médiatiques, les discussions légitimes ou encore les sujets illégitimes. L'ensemble de ces petites habitudes pèse sur la propension, ou non, à aborder la politique : la dépolitisation renvoie ainsi chez les jeunes interrogés à la fois à leur incompétence et à un sentiment d'illégitimité, mais aussi à l'absence d'occasions d'échanger sur la politique avec leurs proches, ou à l'absence d'espaces dans lesquels il est possible pour eux de parler politique et de s'y intéresser. De la même manière, le **chapitre 2** consacré aux électeurs appartenant aux classes supérieures, suggère que les formes de distance à la politique observables chez certains (par exemple ceux qui se distinguent par un fort volume de capital économique et/ou appartiennent à la grande bourgeoisie) manifestent aussi les règles de sociabilité propres à ces groupes : parler politique est vu comme gênant, malséant ou médiocre.

Pour autant, l'attention aux effets de « contexte », qui constitue l'un des importants vecteurs de renouvellement de la sociologie électorale anglo-saxonne dans la dernière décennie, ne doit pas donner l'illusion que c'est le jeu toujours fluide des interactions et des conversations qui fait l'élection. Il ne faut pas oublier que le contexte n'est qu'une autre manière d'appréhender l'insertion sociale des individus. Travailler sur les riches matériaux recueillis par des entretiens qualitatifs répétés permet justement d'observer comment ces effets de contexte s'articulent aux effets de position et aux trajectoires et de déconstruire cette fausse opposition entre l'ordre des interactions et l'ordre de la structure sociale qui, en pratique, sont toujours articulés.